# REGLEMENT DU TOURNOI NATIONAL

## samedi 14 et dimanche 15 septembre 2024
## gymnase de l'Arcade
### Place de l'Europe
## 38340 Voreppe

### Article 1 : Homologation

Le tournoi est homologué **"national catégorie B",** il est donc ouvert à l'ensemble des joueuses et joueurs du territoire national, licenciés à la FFTT.

Le tournoi est ouvert à toutes les catégories d'âges à partir de benjamins.

Les poussins ne sont pas autorisés à participer.

Le numéro d'homologation est n° nnnn / 2024 - B. Le tournoi se déroule suivant les règles de la FFTT.
Le tournoi étant homologué, tous les résultats seront comptabilisés pour le classement FFTT (sauf ceux du tableau handicap).

### Article 2 : Licenciation

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2 des règlements administratifs de la FFTT) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation en conformité avec leur situation médicale.

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées et en règle avec leur situation médicale pour la saison 2024/2025.

### Article 3 Tableaux et dotations

Ce tournoi se déroule sur **28 tables**. Il est constitué de **16 tableaux**
8 tableaux le samedi et 8 tableaux le dimanche.
Tous les tableaux sont limités à **48 participants** (**sauf Handicap = 56 joueurs**).
Les féminines sont admises dans tous les tableaux (selon nombre de points).

**La dotation globale est de 4050 € ; les dotations sont EXCLUSIVEMENT en espèces (ou chèques)**.

| Tableau | Jour | Heure début | Classements | Dotations | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | vainqueur | finaliste | demie |
| 9 | Samedi | 8H30 | NC - 999 points | 70 | 30 | 20 |
| 15 | Samedi | 9H30 | NC - 1599 points | 120 | 60 | 40 |
| 6 | Samedi | 10H30 | NC - 699 points | 50 | 30 | 20 |
| 13 | Samedi | 11H30 | NC - 1399 points | 100 | 50 | 30 |
| 19 | Samedi | 13 H | NC - 1999 points | 160 | 80 | 40 |
| FEM | Samedi | 14 H | F Toutes séries | 220 | 110 | 60 |
| 11 | Samedi | 15 H | NC - 1199 points | 80 | 40 | 30 |
| 17 | Samedi | 16 H | NC - 1799 points | 140 | 70 | 40 |
| | | | | | | |
| 7 | Dimanche | 8H30 | NC-799 points | 60 | 30 | 20 |
| 12 | Dimanche | 9H30 | NC - 1299 points | 90 | 40 | 30 |
| 16 | Dimanche | 10H30 | NC - 1699 points | 130 | 60 | 40 |
| 10 | Dimanche | 11H30 | NC - 1099 points | 75 | 35 | 25 |
| Handicap | Dimanche | 13H00 | Handicap | 180 | 80 | 50 |
| 14 | Dimanche | 14H00 | NC - 1499 points | 110 | 50 | 30 |
| 18 | Dimanche | 15H00 | NC - 1899 points | 150 | 70 | 40 |
| TS | Dimanche | 16H00 | **Toutes Séries** | 220 | 110 | 60 |

**IMPORTANT** :

Si le nombre de joueurs inscrits et pointés dans un tableau **est inférieur à 30**, **sa dotation sera divisée par 2**. Les dotations seront remises aux ayant-droits, contre signature, à la fin du tableau. En cas de non récupération dans les 15 jours qui suivent le tournoi, elles seront annulées.

## Article 4 : Formules

Tous les tableaux (sauf tableau Handicap) sont organisés avec des poules de 3 joueurs et 2 qualifiés par poule qui intègrent ensuite un tableau éliminatoire. Le placement des joueurs dans ce tableau se fait suivant les règlements de la FFTT.

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points (sauf tableau Handicap)

A partir du tableau éliminatoire, le scratch sera prononcé 5 minutes après l'appel du juge-arbitre.

Le tableau Handicap :

- est à élimination directe avec tirage au sort aléatoire au départ,
- max 56 joueurs,
- un seul set de 41 points et 1 seul point d'écart pour gagner,
- temps mort interdit
- 3 points d'avance par tranche (entière) de 100 points d'écart entre les 2 joueurs,
- max de 30 points d'avance *(soit 10 classements d'écart).*

Exemple : Joueur A = 650 points et Joueur B = 2040 points
2040 – 650 =1390 *soit 13 tranches entières de 100 points*
*13 x 3 = 39 ; plafonné à 30 points*
Joueur A commence à 30 / 0 contre Joueur B

## Article 5 : Droits d'engagement

**Le règlement s'effectue, comme l'inscription, exclusivement en ligne**

Les droits d'engagement sont fixés à :

| | |
|---|---|
| 1 tableau : | 9 € |
| 2 tableaux : | 17 € |
| 3 tableaux : | 25 € |
| 4 tableaux : | 32 € |
| 5 tableaux : | 38 € |
| 6 tableaux : | 43 € |

**Le nombre maximum de participation est fixé à 3 tableaux par jour**

## Article 6 : Inscriptions

**Les inscriptions seront closes le vendredi 13 septembre 2024 à 18 heures.**

**Elles sont à faire :**

➔ **en ligne uniquement via le formulaire**

La liste des inscrits est consultable. Elle sera mise à jour régulièrement

**Les inscriptions sur place ne seront pas acceptées.**

## Article 7 : Clôture / Pointage / Tirage / Forfait

Les joueurs devront justifier de leur présence (pointage) au moins 15 minutes avant leur premier tableau du samedi et du dimanche (nécessaire de pointer le dimanche même si vous étiez présent le samedi).

**Attention :** Les joueurs inscrits mais non pointés 15 minutes avant l'horaire de début du tableau seront scratchés pour le tableau. *(à la différence de la règle du critérium fédéral)*

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, l'article IV.202 des règlements administratifs de la FFTT s'appliquera sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

## Article 8 : Juges-arbitres et responsables du tournoi

Le juge-arbitre est :

**Laurent Seguin** - JA3

La juge-arbitre adjointe est :

**Catherine Gayet** - JA3

Les responsables du tournoi sont **Florence Brault** et **Jean-Michel Poulat**

Les décisions des juges-arbitres et des responsables du tournoi sont sans appel.

## Article 9 : Arbitrage, Balles et tenue sportive

L'arbitrage des parties est effectué par les joueurs ou des arbitres volontaires.

Les balles sont fournies par les joueurs et doivent être en plastique sans celluloïd.

Une tenue sportive conforme aux règlements de la FFTT est exigée.

## Article 10 : Matériel interdit

Il est rappelé aux joueurs que l'usage de “boost”, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : *"Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre."*. Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous.
Le collage des revêtements dans l’enceinte du gymnase est interdit.
S’il y a nécessité d’effectuer un collage de revêtement avant ou après une partie (ex revêtement endommagé ou qui se décolle), celui-ci doit être fait sous le contrôle du Juge-Arbitre.

## Article 11 : Pause et buvette

Il n’y a pas d’interruption pour le déjeuner.
Buvette et restauration disponibles sur place.

## Article 12 : Vol et Règles dans le gymnase

Le club décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou d’accident.

Il est formellement interdit de fumer dans le gymnase y compris dans les vestiaires et le hall d'entrée.

De nombreuses poubelles seront mises à disposition dans la salle ; merci de les utiliser et de laisser les gradins dans l’état où vous les avez trouvés le matin.

Merci de ne pas introduire de bouteilles en verre dans la salle et les gradins, qui risqueraient de se casser et d'entraîner des blessures.

## Article 13 : Droit à l’image

Chaque participant autorise expressément les organisateurs de Centr'Isère TT ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître au cours de la compétition et lors des remises de lots.

## Article 14 : Acceptation du règlement

En s’inscrivant au tournoi, le joueur accepte sans réserve tous les articles de ce règlement.